



56^e SÉANCE COMMUNE (SPÉCIALE)
DU FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE
DE SÉCURITÉ ET DU CONSEIL PERMANENT

1. Date : Mercredi 30 avril 2014

Ouverture : 15 h 35

Clôture : 16 h 30

2. Président : Ambassadeur A. Popov (FCS) (Moldavie)
Ambassadeur T. Greminger (CP) (Suisse)
M. G. Scheurer (CP) (Suisse)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : OBSERVATIONS LIMINAIRES DU PRÉSIDENT
DU CP ET DU PRÉSIDENT DU FCS

Président (CP), Président (FCS)

Point 2 de l'ordre du jour : ACTIVATION DU PARAGRAPHE 16.3 DU
DOCUMENT DE VIENNE 2011 SUR LES MESURES
DE CONFIANCE ET DE SÉCURITÉ, CHAPITRE III
« MÉCANISME DE CONSULTATION ET DE
COOPÉRATION CONCERNANT DES ACTIVITÉS
MILITAIRES INHABITUELLES »,
PARAGRAPHE 16.3 « RÉUNION DE TOUS LES
ÉTATS PARTICIPANTS CONCERNANT DES
ACTIVITÉS MILITAIRES INHABITUELLES »

Ukraine (FSC-PC.DEL/20/14), Grèce-Union européenne (l'ex-République
yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ;
l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et
d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays
de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace
économique européen ; ainsi que la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine,

souscrivent à cette déclaration) (FSC-PC.DEL/19/14), Canada
(FSC-PC.DEL/21/14 OSCE+), Turquie, Royaume-Uni (annexe), États-Unis
d'Amérique (FSC-PC.DEL/22/14), Président (FCS)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Questions d'organisation : Président (FCS)

4. Prochaine séance :

À annoncer



56^e séance commune du FCS et du CP
Journal n° 43 du FCS et du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni souscrit bien sûr pleinement à la déclaration de l'UE et souhaite, à titre national, formuler les observations suivantes.

La priorité pour chacun d'entre nous à ce stade doit être d'obtenir la libération des observateurs au titre du Document de Vienne et des membres de leur équipe d'accompagnement, qui sont actuellement détenus illégalement à Slaviansk. Le Royaume-Uni condamne cet enlèvement dans les termes les plus vifs en tant qu'affront non seulement aux efforts déployés par l'OSCE, mais également à la communauté internationale dans son ensemble. Nous appelons les responsables à libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes actuellement détenues.

Le Royaume-Uni loue les efforts déployés par la Mission spéciale d'observation de l'OSCE pour obtenir la libération des otages et tient particulièrement à ce que la Mission spéciale d'observation ait accès à toutes les personnes concernées pour s'assurer de leur bien-être, en particulier le chef de l'équipe d'accompagnement, dont le sort et la situation sont loin d'être clairs.

L'enlèvement illégal d'observateurs internationaux met en danger le rôle de l'OSCE et de la communauté internationale au sens large dans les efforts qu'elles déploient pour instaurer la transparence, réduire la tension et aider à résoudre la crise. Il incombe par conséquent à tous les États participants de l'OSCE de favoriser un règlement rapide de cette situation atroce, en indiquant clairement que le rôle des observateurs internationaux sous les auspices de l'OSCE demeure fondamental pour résoudre cette crise et atténuer la tension dans la région. En particulier, nous attendons de la Fédération de Russie qu'elle use de son influence manifeste pleinement et de façon constructive et tangible. Nous exhortons Moscou à faire une déclaration publique non ambiguë au niveau le plus élevé, condamnant l'enlèvement et exigeant la libération immédiate des observateurs et de leur équipe d'accompagnement ukrainienne, ce qui enverrait à leurs ravisseurs un signal clair d'inadmissibilité.

Le Document de Vienne a pour but de renforcer la confiance et d'accroître la transparence pour tous les États participants. Les dispositions pertinentes du Document de Vienne nous obligent à agir de « bonne foi » et à trouver une solution mutuellement acceptable au sujet des inquiétudes compréhensibles qui nous ont conduits ici aujourd'hui. Il

est des plus manifestes que les inquiétudes au sujet des activités militaires russes inhabituelles sont, en fait, partagées par la grande majorité des États participants réunis autour de cette table.

Le Royaume-Uni est convaincu qu'une partie significative de la solution réside dans une transparence militaire plus substantielle. C'est notre principal moyen politico-militaire de renforcer la confiance et la sécurité. Cette transparence peut être utilisée soit de manière positive et constructive, pour accroître la confiance et la sécurité, soit de façon négative, si elle est reniée comme nous l'avons malheureusement constaté ces dernières semaines, dans le but de contraindre et d'attiser agressivement les tensions pour tenter d'imposer la volonté d'un État sur un autre. À l'évidence, cela favorise l'incertitude et augmente le risque de commettre une erreur d'appréciation qui pourrait conduire à une grave escalade.

Le Royaume-Uni loue la transparence militaire significative dont l'Ukraine fait preuve, notamment en organisant volontairement sur son territoire des activités menées au titre du Document de Vienne. Il s'agit là d'un exemple positif qui accroît la transparence, contribue à dissiper des inquiétudes, aide à renforcer la confiance et sert à réduire la tension. Il serait constructif que la Fédération de Russie accepte de suivre cet exemple, en particulier sur le plan de la conformité avec l'esprit et la lettre du Document de Vienne. Selon des informations récentes, la Russie s'apprêterait à retirer ses troupes stationnées à proximité de la frontière orientale de l'Ukraine – si c'est vrai et si ce retrait est effectué de manière significative, Moscou a d'autant plus de raisons d'organiser volontairement des activités menées au titre du Document de Vienne dans la région en question afin que d'autres puissent vérifier la situation sur le terrain et que nous puissions commencer à rétablir la confiance et la sécurité.

Diverses activités liées à l'OSCE doivent pouvoir continuer de jouer un rôle décisif pour contribuer à instaurer un environnement dans lequel le peuple ukrainien voit les tensions se réduire en faveur d'un dialogue accru en vue de résoudre cette crise. À cette fin, nous invitons tous les États participants à soutenir sans équivoque, activement, concrètement et publiquement la Mission spéciale d'observation de l'OSCE et à faire en sorte que ses membres soient en mesure de s'acquitter de leur mandat intégralement, efficacement et en sécurité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.